



La Prévoyance des Avocats - SCB
47 bis D bd Carnot – CS 20740
13617 AIX-EN-PROVENCE Cedex 1
Tél : 04.42.26.47.61 - Fax : 04.13.41.98.31
E-mail : lpa@scb-assurances.com
Internet : www.laprevoyance.org

Bulletin d'adhésion du Cabinet

Régime Prévoyance des Avocats Salariés
Contrat n° 142973000

Votre Cabinet

Raison sociale		N° SIRET	
Adresse			
Code postal		Ville	
Code NAF		Forme Juridique	
Courriel	@	Téléphone fixe :	
			Téléphone portable :

Vos garanties

Garanties souhaitées : cocher les garanties sollicitées et leur date d'effet non rétroactive : / / 20

L'adhésion au régime de prévoyance nécessite le respect des modalités de mise en place définies à l'article L 911-1 du Code de la Sécurité sociale à savoir que le Cabinet devra procéder à la mise en place du régime en veillant à la régularité de la procédure et notamment à l'égard des exigences du droit du travail.

Garanties de base « Décès et Arrêt de travail » Base de cotisation et de prestation sur les tranches A et B du salaire

Base de cotisation et de prestation du régime de base étendue à la tranche C du salaire

Garantie complémentaire « Décès en capital et Décès accidentel » relative à l'obligation de l'employeur de cotiser à hauteur de 1,50% de la tranche A du salaire, pour les Cabinets employant un ou plusieurs avocats salariés cotisant à l'AGIRC. Cette garantie s'appliquera à l'ensemble des avocats salariés

Garantie optionnelle « Rente de conjoint »

Garantie optionnelle « Rente éducation »

Votre personnel assurable

Nombre d'avocats salariés au sein du Cabinet

Dont avocats en Arrêt de travail au jour de la signature du présent bulletin d'adhésion

En annexe : Liste nominative des avocats salariés

Vos cotisations et date d'effet de votre adhésion

La garantie prendra effet au plus tôt à la date de signature et de réception de la présente demande sous réserve d'un dossier complet

La cotisation est payable trimestriellement à terme échu.

Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances – 552 62 663 RCS Paris
Generali Vie, Société Anonyme au capital de 332 321 184 euros - Entreprise régie par le Code des assurances – 602 062 481 RCS Paris Siège Social : 2, rue Pillet-Will 75009 Paris
Sociétés appartenant au groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

SCB, Société de Courtage des Barreaux - Société de Courtage en Assurances - Siège social : 47 bis D, boulevard Carnot 13100 Aix-en-Provence
SAS à capital variable minimum de 40.000 Euros. R.C.S. : Aix-en-Provence B 439 831 041 N° ORIAS : 07 005 717 (www.orias.fr) - Garantie Financière et Assurance de R.C.
Professionnelle conformes aux Art L530-1 et L530-2 du Code des Assurances

LPA, La Prévoyance des Avocats – Siège social : 12 place Dauphine 75001 PARIS - Association déclarée sans but lucratif, régie par la loi du 1er juillet 1901.

La Législation relative au traitement des données à caractère personnel

Traitement et communication des informations

Les informations à caractère personnel recueillies par Generali Vie sont nécessaires et ont pour but de satisfaire à votre demande ou pour effectuer des actes de souscription ou de gestion de vos contrats. Elles pourront faire l'objet de traitements informatisés, pour les finalités et dans les conditions ci-dessous précisées.

Ces informations, de même que celles recueillies ultérieurement, pourront être utilisées par Generali Vie pour des besoins de gestion des produits ou des services, d'évaluation de l'adéquation et du caractère approprié des services et des garanties fournis, de gestion de la preuve, de recouvrement, d'études statistiques, d'évaluation et gestion du risque, de sécurité et prévention des impayés et de la fraude, de respect des obligations légales et réglementaires, notamment en matière de gestion du risque opérationnel de la lutte contre le blanchiment, ou de la lutte contre le financement du terrorisme.

Vos opérations et données personnelles sont couvertes par le secret professionnel.

Toutefois ces données pourront être communiquées en tant que de besoin et au regard des finalités mentionnées ci-dessus, aux entités du Groupe Generali en France, ainsi que si nécessaire à ses partenaires, intermédiaires et réassureurs, sous-traitants et prestataires, dans la limite nécessaire à l'exécution des tâches qui leur sont confiées.

Les informations figurant dans le présent bulletin pourront être utilisées :

- par Generali Vie, ses agents généraux d'assurance, ses mandataires d'assurance et ses mandataires d'intermédiaire d'assurance et les courtiers d'assurance :
 - pour la communication d'informations par courriers électroniques et SMS, sur les événements, de promotions ou d'offres commerciales pour des produits et services analogues, de Generali Vie, à celui auquel vous adhérez,
- par Generali Vie et Generali Iard, ses agents généraux, ses mandataires d'assurance, ses mandataires d'intermédiaire d'assurance et les courtiers d'assurance :
 - pour la communication d'information par téléphone et courrier postal sur les événements, de promotions ou d'offres commerciales pour des produits de Generali Iard et de Generali Vie.

Cochez la case si vous ne souhaitez pas recevoir d'informations :

par SMS ou courrier électronique sur les événements, les promotions ou les offres commerciales pour des produits et services analogues fournis par Generali Vie et par courrier postal et téléphone sur les événements, les promotions ou les offres commerciales pour des produits fournis par Generali Iard et Generali Vie.

Vous pouvez, à tout moment, conformément à la loi informatique et libertés, en justifiant de votre identité, accéder aux informations vous concernant, les faire rectifier, vous opposer à leur communication à des tiers ou à leur utilisation à des fins commerciales.

Ces droits peuvent être exercés auprès de Generali Vie - Conformité - TSA 70100 - 75309 Paris cedex 09.

Par ailleurs, en vue de satisfaire aux obligations légales et réglementaires, Generali Vie peut être amené à communiquer des informations à des autorités administratives ou judiciaires légalement habilitées.

Je soussigné(e) agissant en qualité de,
reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de la convention d'assurance n° 142973000 souscrite par
La Prévoyance des Avocats,

Fait à,

le

Nom, signature et cachet du Cabinet

Documents à joindre pour la souscription

Le présent bulletin complété et signé doit être accompagné des documents suivants :

- un extrait Kbis datant de moins de 3 mois pour les sociétés, à défaut un certificat d'identification au répertoire national des entreprises et de leurs établissements
- la liste nominative des avocats salariés de votre Cabinet (Annexe)

L'ensemble des documents est à adresser à :

La Prévoyance des Avocats - SCB
47 bis D bd Carnot – CS 20740
13617 AIX-EN-PROVENCE Cedex 1
Tél : 04.42.26.47.61 - Fax : 04.13.41.98.31
E-mail : [lpa@scb-
assurances.com](mailto:lpa@scb-assurances.com)
Internet :
www.laprevoyance.org

Annexe : Liste nominative des Avocats salariés de votre Cabinet

Votre Cabinet

Raison sociale	<input type="text"/>	N° SIRET	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Ville	<input type="text"/>

Vos salariés

	Nom et Prénoms du Salarié	Situation de famille	Né(e) le	Date de l'arrêt de travail
1.				
2.				
3.				
4.				
5.				
6.				
7.				
8.				
9.				
10.				

Le contrat est ouvert aux avocats salariés du cabinet, ainsi qu'aux avocats mandataires sociaux du cabinet, sous réserve que ces derniers soient régulièrement affiliés au régime général en application de l'article L311-3 du Code de la Sécurité sociale et fournissent une attestation en ce sens.

Fait à,

le

Signature et cachet du Cabinet